



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## AVIS D'IMPÔT 2018

TAXES FONCIÈRES

votees et perçues par la commune, le département et divers organismes

M ROQUAND ANTOINE  
38 RUE RAVEL  
65310 HORGUES

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 19 24 290 670 085  
Référence de l'avis : 18 65 4074604 52

Numéro de propriétaire : 223 R00046 Y

Débiteur(s) légal(aux) :  
PROP/INDIVIS 4101 MBJWH2  
M ROQUAND ANTOINE CYRILLE

PROP/INDIVIS 11141 MBQCSG  
MME LASSERRE LAURENCE F

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 10/08/2018  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2018

### Votre situation

**MONTANT À PAYER**

Au plus tard le **15/10/2018**

**1 100,00 €**

65028

La somme que vous devez payer est supérieure à 1 000 €.

**La loi rend obligatoire\* le paiement de cette somme par un des moyens suivants :**

- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne ou adhérez au prélèvement à l'échéance en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- par téléphone ou courriel **uniquement pour adhérer au prélèvement à l'échéance** (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

**Attention : votre adhésion au prélèvement à l'échéance doit impérativement être effectuée avant le 01/10/2018.**

Pour 2019, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

\* À défaut, une majoration de 0,2 % du montant des sommes payées par un moyen de paiement non autorisé, avec un minimum de 15 €, sera appliquée.